

MAIRIE DE MOGNÉVILLE
6, RUE DE L'ÉGLISE
55800 – MOGNÉVILLE
Tél. : 03.29.75.48.94
E-mail : mairie@mogneville.com

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 21 MARS 2022.

ORDRE DU JOUR :

- Choix des entreprises dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne Poste (lot électricité, lot plomberie et lot maçonnerie).
- Approbation du plan de financement prévisionnel se rapportant à la réhabilitation de l'ancienne Poste et sollicitation des différents partenaires financiers (annule et remplace la délibération n° 2022/04 en date du 28 janvier 2022).
- Acceptation de devis se rapportant à l'achat d'un nettoyeur haute pression et d'un taille haie.
- Acceptation du devis de la Société ROCHA se rapportant à l'achat d'un désherbeur thermique.
- Demande de subvention du Souvenir Français.
- Acceptation du devis de la Société NANCY STRUCTURE relatif à une assistance d'expertise structurelle.
- Vente désherbeur thermique.
- Questions et informations diverses.

Étaient présents : Mesdames Carine DEMEUSY, Isabelle DERY, Messieurs Richard SIRI, Stéphane SIMON, Arnaud APERT, Rudy FRANCCART, René ASSELIN et Romuald DA SILVA.

Était absente excusée : Madame Céline ESTIEZ ayant donné pouvoir à Monsieur Romuald DA SILVA.

Était absente non excusée : Madame Jessica VELSCH.

Secrétaire : Monsieur Stéphane SIMON.

Le compte-rendu de la réunion du 25 février 2022 est adopté.

N° 2022/17 - CHOIX DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE (LOT ÉLECTRICITÉ, LOT PLOMBERIE ET LOT MAÇONNERIE).

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide d'accepter les devis suivants dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne Poste, à savoir :

- pour le lot électricité et plomberie : devis n° 19/03/2022 en date du 15 mars 2022 de la SARL TTB 55 de Contrisson,

- pour le lot maçonnerie : devis n° DEV-2022-03 en date du 24 février 2022 de l'entreprise DALICHAMPT Père et Fils de Trémont-sur-Saulx.

- Sont pour : Mesdames Carine DEMEUSY, Isabelle DERY, Céline ESTIEZ ayant donné pouvoir à Monsieur Romuald DA SILVA, Messieurs Richard SIRI, Stéphane SIMON, Arnaud APERT, René ASSELIN et Romuald DA SILVA.

- S'abstient : Monsieur Rudy FRANCCART.

N° 2022/18 - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL SE RAPPORTANT À LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE ET SOLLICITATION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES FINANCIERS (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 2022/04 EN DATE DU 28 JANVIER 2022).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- de valider le plan de financement prévisionnel suivant se rapportant à la réhabilitation de l'ancienne Poste :

Travaux d'aménagements de sécurité et mise aux normes PMR

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT H.T	MONTANT TTC	IDENTIFICATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX DE PARTICIPATION
<i>Travaux d'accessibilités remise aux normes électriques sécurité incendie</i>			DSIL	12 747,00 €	80 % du projet HT
<i>Maçonnerie</i>	5 530,00 € (non assujetti à la TVA)	5 530,00 €	Autofinancement	3 187,00 €	20 % du projet HT
<i>Plomberie électricité</i>	10 404,00 €	12 484,80 €			
	15 934,00 €	18 014,80 €	MONTANT TOTAL	15 934,00 €	100 %

- de demander à Monsieur le Maire de solliciter les différents partenaires financiers,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022/04 en date du 28 janvier 2022 visée par la Préfecture de la Meuse le 1^{er} février 2022.

N° 2022/19 - ACCEPTATION DE DEVIS SE RAPPORTANT À L'ACHAT D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION ET D'UN TAILLE HAIE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'accepter les devis n° 287 et 289 du 13 janvier 2022 de la Société MOTOCULTURE PEREIRA d'Ancerville se rapportant à l'achat d'un nettoyeur haute pression et d'un taille haie.

N° 2022/20 - ACCEPTATION DU DEVIS DE LA SOCIÉTÉ ROCHA SE RAPPORTANT À L'ACHAT D'UN DÉSHERBEUR THERMIQUE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'accepter le devis n° BA00031606/D du 1^{er} mars 2022 de la SA ROCHA de Sainte-Ménéhould se rapportant à l'achat d'un désherbeur thermique.

N° 2022/21 - DEMANDE DE SUBVENTION DU SOUVENIR FRANÇAIS.

Pour faire suite à la demande de subvention de Monsieur Claude THIRÉ, Président du Comité de Revigny-sur-Ornain de la Délégation Générale de la Meuse du Souvenir Français, le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide de verser une subvention audit Comité.

- Sont pour : Mesdames Isabelle DERY, Céline ESTIEZ ayant donné pouvoir à Monsieur Romuald DA SILVA, Messieurs Richard SIRI, Stéphane SIMON, Rudy FRANCCART, René ASSELIN et Romuald DA SILVA.

- S'abstiennent : Madame Carine DEMEUSY et Monsieur Arnaud APERT.

N° 2022/22 – ACCEPTATION DU DEVIS DE LA SOCIÉTÉ NANCY STRUCTURE RELATIF À UNE ASSISTANCE D'EXPERTISE STRUCTURELLE.

Dans le cadre du sinistre catastrophe naturelle de la salle des fêtes, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'accepter le devis n° 2007-192-2/20099-2 du 15 mars 2022 de la SAS NANCY STRUCTURE de Saulxures Les Nancy relatif à une assistance d'expertise structurelle.

N° 2022/23 – VENTE DÉSHERBEUR THERMIQUE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de vendre l'ancien désherbeur thermique à l'Association Syndicale du Domaine de la Giffaumièrre de Giffaumont Champaubert.

N° 2022/24 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Le Conseil Municipal établit le tour de garde du bureau de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Le Maire,

Richard SIRI